

Documentation

Employeurs du régime général déclarant et réglant leurs cotisations mensuellement :

- Employeurs devant déclarer et régler leurs cotisations à l'Urssaf le 5 de chaque mois
 - Planning transfert
 - Comment déclarer
 - Comment déclarer par voie dématérialisée
- Employeurs devant déclarer et régler leurs cotisations à l'Urssaf le 15 de chaque mois et versant les salaires à la fin du mois travaillé
 - Planning transfert
 - Comment déclarer
 - Comment déclarer par voie dématérialisée
- Employeurs devant déclarer et régler leurs cotisations à l'Urssaf le 15 de chaque mois et versant les salaires au début du mois suivant le mois travaillé
 - Planning transfert
 - Comment déclarer
 - Comment déclarer par voie dématérialisée
- Employeurs devant déclarer et régler leurs cotisations à l'Urssaf le 25 de chaque mois
 - Planning transfert
 - Comment déclarer
 - Comment déclarer par voie dématérialisée

Employeurs du régime général déclarant et réglant leurs cotisations trimestriellement :

- Planning transfert
- Comment déclarer
- Comment déclarer par voie dématérialisée

Vous développez vous-même votre logiciel de paie,

Téléchargez le cahier des charges technique des évolutions à apporter :